

Rapport du Comité Local d'Examen de Projet (CLEP élargi)

Le 07 novembre 2008

Projet : « Renforcement des Capacités Nationales pour le Dialogue et la Prise de Décision Collaborative en Guinée-Bissau »

I. Introduction:

Une réunion du CLEP a eu lieu le 07 novembre 2008 dans le bâtiment des Nations Unies dont l'objectif est d'examiner le projet « *Renforcement des Capacités Nationales pour le Dialogue et la Prise de Décision Collaborative en Guinée-Bissau* », élaboré par le PNUD/BCPR. Facilitée par la Représentante Résidente Adjointe (Programme) du PNUD, Madame Lalao Ramanarivo-Raharisoa, elle a eu la présence et la participation des représentants des Organisations de la Société Civile, des Institutions nationales et des Agences du Système des Nations Unies (voir la liste des participants en annexe). Les ministères concernés par le projet ainsi que certains partenaires au développement ont été invités mais compte tenu de leur agenda respectif, ils n'étaient pas tous représentés à la réunion mais ont fait savoir qu'ils donnaient leur accord au projet.

En introduction, la DRR/P, après avoir rappelé l'objet de la réunion et le rôle du Comité, a proposé l'agenda, situant les participants et les invités dans le contexte de la genèse du projet. Le projet a dû être revu suite à l'adoption de la feuille de route pour la réforme de la sécurité et l'inclusion de la Guinée-Bissau dans l'agenda de la Commission de la Consolidation de la Paix. Elle a ainsi mis en évidence les orientations stratégiques proposées, la modalité d'exécution directe par le PNUD ainsi que la complémentarité de ce document de projet avec d'autres appuis en cours et/ou envisagés en soutien aux axes prioritaires établis par le gouvernement de la Guinée-Bissau énoncés dans le Cadre Stratégique de la Consolidation de la Paix et de la Réforme du Secteur de la Justice et de la Sécurité.

La présentation du projet effectuée par M. Rui Miranda, Assistant au Représentant Résident/Programme (ARR/P), a porté sur a) le contexte ; b) les objectifs et les résultats escomptés; c) les risques; et, d) le cadre des ressources et de résultats.

II. Principaux points des échanges

Les participants ont fait part de leurs commentaires et suggestions et posé des questions pour des informations complémentaires. Les échanges se résument ainsi :

- Revoir et harmoniser les montants budgétisés pour la réalisation d'activités tenant compte de l'horizon temporel de 2 années prévues, en tenant compte que le projet aura une durée de vie de 4 ans. Plus spécifiquement, le montant prévu pour le Résultat 4 est trop élevé en termes proportionnels par rapport aux trois premiers résultats. Il est aussi proposé de trouver une autre appellation pour ce Résultat (4) étant donné que ni l'Equipe Pays des NU, en général, ni le PNUD, en particulier, ne devraient pas avoir des activités budgétisées dans le cadre d'un projet, pour le renforcement de leurs capacités.
- Il a été suggéré de tenir compte des structures représentatives des différentes institutions qui sont censées être les partenaires dans la mise en œuvre de ce projet. Tel est le cas : i) du REMAMP au sein de l'ANP pour ce qui concerne l'implication des organisations de femmes parlementaires ; ii) du « Rede de Jornalistas Defensores dos Direitos Humanos e de

Promoção da Paz », qui intègre les différentes Radios Communautaires ; iii) du "Sindicato de Jornalistas", et, iv) de « Casa de Imprensa »,

- Il a été suggéré de tenir compte des expériences déjà acquises dans la mise en œuvre d'activités, en partenariat avec l'UNOGBIS, le NDI et le SNV (ex : Projet UNDEF) pour la réalisation d'actions de recherche e/ou de formation visant la mise en place de mécanismes et d'outils adéquats pour la capacitation sur les questions de prise de décision participative. A ce titre, la proposition concrète étant aussi d'inclure l'UNOGBIS dans le groupe de partenaires prévus pour les points 1.3 et 2.1 du « Tableau de résultats et de ressources »,
- Au regard du Résultat 1.1 qui préconise le renforcement de capacités de prise de décision auprès des acteurs institutionnels, il a été suggéré de tenir compte et de se baser sur la dynamique déjà en cours au niveau des régions (Cacheu, Gabu, Bafatá) sur les mécanismes existants pour la prise de décision collective, de dialogue avec les autorités (traditionnelles et administratives) et de résolution de conflits (vols et conflits de terres),
- Il a été envisagé d'établir un lien entre ce projet et le projet « Emploi Jeune », visant non seulement à créer les opportunités d'emploi mais aussi à renforcer les actions dans le cadre du projet « Initiative Juvénile pour la Paix », en cours de réalisation.

En réponse aux divers points et en complément aux échanges entre les participants, les éclaircissements sur les diverses questions suscitées ont été apportés et ont abouti aux conclusions et recommandations qui suivent.

III. Conclusions et recommandations du comité.

A l'issue des échanges entre les participants, le comité :

- Apprécie à l'unanimité les objectifs préconisés dans le document du projet et son Cadre de résultats stratégiques comme pertinents et appropriés;
- Souligne la nécessité d'assurer la complémentarité avec les activités en cours, en particulier celles du projet « Emploi Jeune ». Le Plan de travail annuel sera formulé en concertation avec un « Groupe de Travail » qui sera mis en place en collaboration avec les ministères concernés et les partenaires de la société civile, ce qui facilitera l'identification des mécanismes appropriés pour la réalisation des activités du projet. De même, dans cette optique, la concertation avec d'autres partenaires pourra être recherchée. En particulier, pour ce qui est du lien entre les activités de ce projet avec d'autres appuis dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de réforme du Secteur de la Défense et la Sécurité (ex : cadre légal ; renforcement de capacités de prise de décision ; gestion de conflits) ;

Le comité recommande à la Représentante Résidente du PNUD d'approuver le projet et de le soumettre au Bureau de Prévention de la Crise et du Relèvement, sous réserve des modifications énoncées plus haut :

Rapporteur :



Rui Miranda
ARR/P




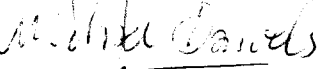
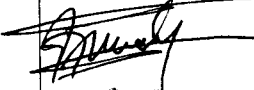


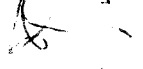

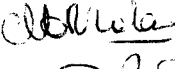


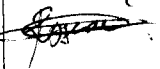
Président de Séance :



Lalao Ramanarivo-Raharisoa
Représentante Résidente Adjointe/Programme

**RÉUNION DU COMITÉ LOCAL
D'EXAMEN DE PROJETS**

le 07 novembre 2008

Nom des Participants	Institution	Signatures
Linda de Souza	UNOGBIS	
Mamadú Quetá	Mouv. Société Civile	
Bubacar Turé	LGDH	
Frei Michael Daniels	CARITAS	
Mamadú Jao	INEP	
Rui Manuel da Costa	Minist. Culture Jeunesse Sports /IJ	
Tomas Serna	SNV	
Mamadú Aliu Djaló	CNJ	
Guy de Araújo	FNUAP	
Lalao Ramanarivo-Raharisoa	PNUD	
Rui Miranda	PNUD	
Marcelino Sanca	PNUD	
Oscar P. Rivera	PNUD	
Florence Correia	PNUD	